Réflexion et programmations des espaces publics du centre bourg



Atelier 5 - Propositions / discussions / décisions

Contexte

Le syndicat des eaux et de l'assainissement (SMPAS) en concertation avec la commune de Saillans a décidé d'engager la réfection des réseaux humides du centre ancien du village. Ces travaux vont consister au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées actuels et à la création d'un réseau d'eau pluviale. Ils débuteront à l'automne 2023 pour se terminer fin 2024 pour la 1ère phase.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir accompagner ces travaux de rénovation des réseaux humides par une réflexion globale sur les espaces publics du centre bourg : Quelles ambiances ? Quelles circulations ? Quels stationnements ? Quels utilisations de l'espace publics ? Quels revêtements de sol ? Quelle végétalisation ?

Cette vision d'ensemble, l'équipe municipale désire la coconstruire avec les usagers, au travers d'une démarche participative.

Composition de l'équipe de travail

Liste des présents lundi16 janvier:
Philippe BERNA
Jean-Claude MAURIN
Florence PILLANT
Roger DESCAMPS
Vincent DAVID
André ODDON
Georges DUQUESNE
Sylvie BLAISE
Laurence MACHECOURT
Frédéric BARRE
Stéphanie HENNE

Joëlle MASSA Jérôme CANY Pascale DARDIER Freddy MARTIN Laurence ALGOUD

Absents: Mehdi DORMES François BROCARD Yves COMETTI

Calendrier démarche

- Réunion publique: 10 novembre 20h présentation de la démarche et du projet

- Réunion publique: 30 janvier 20h

- Ateliers 4: lundi 20 février

- Atelier 5: lundi 16 mars

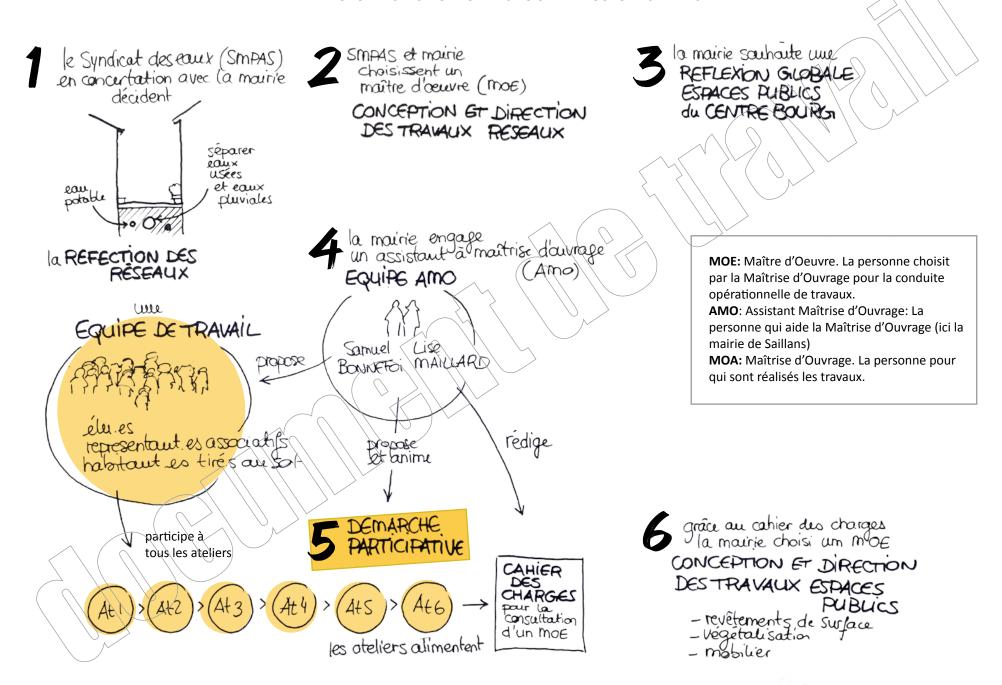
Atelier 6 : lundis 3 avril de 18h à 21h.

- Permanences ouverte au public pour poser vos questions, apporter des informations, faires des retours: le mardi suivant chaque atelier, en mairie. De 9h à 17h.

Envoyez-nous vos questions, vos informations sur notre boîte mail: sailans@ademain.org

prochains rdv

SCHÉMA EXPLIQUANT L'INSERTION DE LA <mark>DÉMARCHE PARTICIPATIVE</mark> DANS LE PROJET GLOBAL DE RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES DU CENTRE BOURG DE SAILLANS



Atelier 5

Contenu atelier 5

L'atelier est consacré à l'étude des propositions qui seront introduites dans le cahier des charges. Chaque membre de l'équipe a recu 2 semaines à l'avance les propositions qui seront discutées, ainsi que des informations permettant de les comprendre et de pouvoir se positionner.

Déroulé atelier 5 18h Accueil. Comment ça va?

18h30 Etude des propositions

21h Fin

- Aucun stationnement pérenne REFUSÉE EN L'ÉTATION 102/23

LE 20/02/23

- Autorisation de circulation exceptionnelle pour les riverains et les artisans REFUSÉE EN L'ÉTAT

LE 20/02/23

- Possibilité de dépose minute pour les courses, déménagements, artisans.

REFUSÉE EN L'ÉTAT

LE 20/02/23

- Attendre la fin de l'expérimentation pour se positionner sur les usages Validée le 14/03/23 - Réaliser immédiatement une étude de stationnement et de circulation sur l'ensemble du VALIDÉE LE 20/02/23 village

- Expérimenter la suppression temporaire du stationnement sur les placettes du bourg VALIDÉE LE 20/02/23

- Un groupe de volontaire se réunit mardi 21/02 à 14h pour mettre en place cette expérimentation VALIDÉE LE 20/02/23

- Deux bandes le long de chaque façade VALIDÉE LE 20/02/23
- Une bande centrale imperméable au centre de la rue, réservée à la circulation. La bande centrale a une largeur VALIDÉE LE 20/02/23 de 1,4m
- La priorité est donnée à la largeur des bandes le long de la façade (tout l'espace au delà des 1,4m de bande central est traité comme bande latérale)

VALIDÉE LE 20/02/23

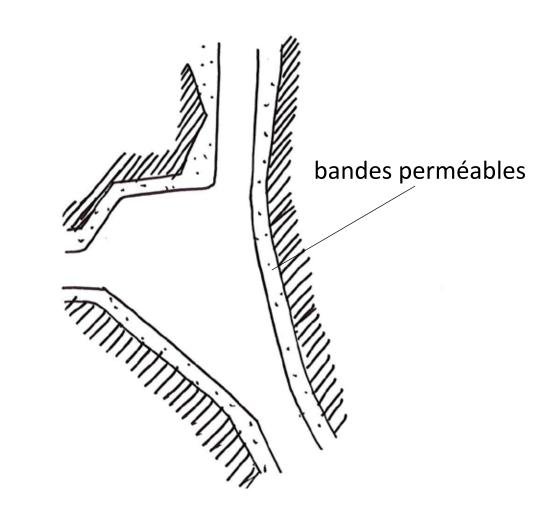
- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans le projet VALIDÉE LE 20/02/23
- Fosse uniquement sur les bandes périphériques VALIDÉE LE 20/02/23
- Végétalisation uniquement sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille, ne nécessitant pas d'arrosage Pas VALIDÉE LE 20/02/23 d'arbre.

- Aucun stationnement pérenne EN ATTENTE EN ATTENTATION
- Autorisation EXPERIMENTATION exceptionnelle pour les riverains et les artisante EN ATTENTE
- Possibilité de aépose minute pour les courses, déménagements, artisans...

 EN ATTENTATION

 Bandes perméables le long de
- Bandes permeables le long de chaque façade VALIDÉE LE 14/03/23
- Un espace central qui prolonge la bande de roulement des ruelles 14/03/23

- La priorité est donnée à la perméabilité des matériaux VALIDÉE LE 14/03/23



ES PLACETTES

PROPOSITIONS

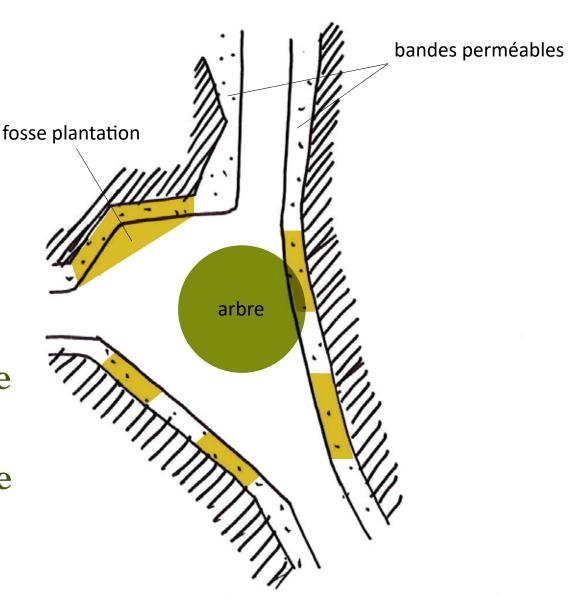
- Végétalisation sous forme de fosse de plantation. Pas de pot ni jardinière prévus dans la 12/23 projet VALIDÉE LE 14/03/23

- Fosse sur les bandes perméables et l'espace central VALIDÉE LE 14/03/23|

- Végétalisation sous forme de plantes grimpantes et vivaces dont la largeur maximale à taille adulte ne nécessite pas de taille ni d'arrosage LE 14/03/23

Possibilité de planter un arbre
 Priorité à conserver les

- Priorité à conserver les végétaux existants VALIDÉE LE 14/03/23



- Chaque placette peut être traitée différemment, pour affirmer une identité propre, tout en conservant l'harmonie générale Exemple: Déclinaisons autour de la calade et du pavé

·Déclinaison d'un même matériau,

•ou Base commune + variations

·ou Différents matériaux







Exemple: Un même matériaux, des dessins différents. Les trottoirs de Porto.







ES RESEAUX

PROPOSITIONS

- Intégrer au CdC pour la MOE une étude de faisabilité qui aide la prise de décision pour l'enfouissmeent des réseaux.
- chiffrage
- schéma d'impact des réseaux sur les possibilités de plantation VALIDÉE LE 14/03/23

- L'équipe de travail souhaite continuer le suivi du projet en phase MOE. Proposition soumise au Conseil Municipal VALIDÉE LE 14/03/231
- Profiter de l'expérimentation autour des placettes pour interroger les riverains sur leurs envies et disponibilités à participer à la conception et la réalisation d'élements de mobilier à participer à des chantiers participatifs de plantation ou d'aménagement d'ALIDÉE LE 14/03/23

S'il y a beaucoup de réponses positives, ces 2 démarches seront intégrées dans le cahier des charges comme des choses demandées au MOF 14/03/23 VALIDÉE LE 14/03/23